

**SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2015**

DELIBERATION N° 15

Nombre de  
membres en  
exercice : 29  
Présents : 21  
Votants : 29  
Pour : 29  
Contre : /  
Abstentions : /

L'an deux mil quinze, le vingt-quatre novembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ, Maire.

Date de convocation : 18 novembre 2015

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, M.EVENE, G. LASSABE, C.ORDONNES, G.MOSCHETTI, A.VALOT, N.DAUGA, JD BONNOME, D.ARMENGAUD, MJ ROQUES, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G. ELGART, J. DOS-SANTOS, I.OXOBY-PAGNAN, C. DUFOUR, J.DUBOURDIEU, JP CRESPO, C. MARTIN, P.FAVRAUD, F.DUPLASSO,

Membres excusés : L. DARRIBEROUGE (pouvoir à C.DUFOUR), P.ACEDO (pouvoir à G.LASSABE), A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), UA DEL PRADO (pouvoir à G.MOSCHETTI), S. PUYO (pouvoir à J.DOS SANTOS), M.LORDON (pouvoir à F.GONZALEZ), MJ ESPIAUBE (pouvoir à JP.CRESPO), Ch.DAVID (pouvoir à J.DUBOURDIEU)

Secrétaire de séance : N.DAUGA

Monsieur Gilles LASSABE, Adjoint, informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques de procéder à l'étude des travaux d'éclairage public liée à l'enfouissement des réseaux rue Séverin Latappy (jusqu'à l'accès au nouveau collège, livraison 11/2015) - (Tranche 2 : Génie Civil).

Madame la Présidente du Syndicat d'Energie a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'entreprise ETPM.

Monsieur Gilles LASSABE précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale «Eclairage Public (SDEPA) - Communes urbaines (Souterrain) 2015 », propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir entendu l'exposé,  
Après en avoir délibéré,

. **Décide** de procéder aux travaux, ci-dessus désignés et charge le Syndicat d'Energie de l'exécution des travaux.

**Electrification rurale  
- Programme  
« Eclairage Public  
(SDEPA) -  
Communes  
urbaines  
(Souterrain) 2015 »  
Approbation du  
projet et du  
financement de la  
part communale -  
Affaire n° 15EP107**

*Certifié exécutoire  
compte tenu du dépôt  
à la Sous Préfecture  
de Bayonne  
le  
et de la publication  
le*

. **Approuve** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

. Montant des travaux TTC	49 410,31 €
. Assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre et imprévus	4 941,04 €
. Frais de gestion du SDEPA	2 058,76 €
<b>TOTAL</b>	<b>56 410,11 €</b>

. **Approuve** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

. Participation Syndicat	3 615,95 €
. F.C.T.V.A.	8 733,41 €
. Participation de la Commune aux travaux à financer sur emprunt	42 001,99 €
. Participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	2 058,76 €
<b>TOTAL :</b>	<b>56 410,11 €</b>

La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

. **Accepte** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal.

Pour extrait certifié conforme  
Boucau, le 25 novembre 2015  
Le Maire,  
Francis GONZALEZ

